

# Pour une politique de souveraineté européenne du numérique

## Déclaration du groupe UNSA

Ce rapport embrasse un périmètre particulièrement large de l'économie du numérique: de l'infrastructure en haut débit et des data centers aux applications et nouvelles économies de l'intermédiation de plateforme.

Il est vrai que le numérique est devenue un impératif dans le quotidien des Européens, transformant les usages, les modèles économiques de certains secteurs, accélérant ce qu'il y a de meilleur dans la création de richesse partagée par l'échange de connaissance, la création de services et l'imagerie/assistance médicale, comme ce qu'il y a de pire dans la déshumanisation imposée par le travail à la tâche, la manipulation des femmes et des hommes et bien sûr la cybercriminalité.

Le poids économique des GAFAM, notamment dans les valorisations boursières, dépassent les autres secteurs et son développement ne cesse de croître, avec l'évolution fulgurante des objets connectés, et de l'intelligence artificielle.

Il s'agit donc d'accueillir, favoriser une activité économique de filière européenne, tout en se donnant les moyens de réguler ce secteur et de protéger tant les individus que les entreprises des inévitables abus. En effet, ils induisent une position largement dominante de quelques entreprises notamment quand elles sont issues de deux vaste pays qui sont particulièrement actifs dans la défense de leurs intérêts, y compris dans une vision de long terme et extraterritorial.

On peut regretter que l'Europe ne soit plus active dans la défense des intérêts économiques européens vis-à-vis de ses partenaires, et soit si timide dans l'harmonisation et la coordination de règles communes au nom d'un certain intérêt collectif européen. Nous sommes certes en retard, mais encore en capacité de construire un modèle aussi bien technique qu'éthique qui respecte un certain ensemble de valeurs et de nous offrir un choix économique mais aussi culturel et politique via le soft-power des contenus et des algorithmes et les traitements de données personnelles.

L'UNSA approuve donc les demandes de renforcement des droits : lutte effective avec sanction contre l'abus de position dominante, droit de marché réservé, principe de consentement explicite du consommateur, et principe de neutralité du net.

L'UNSA appuie la demande d'une fiscalité de la donnée et la taxation des GAFAM au niveau européen, malgré l'actualité récente et les incertitudes sur le Brexit.

Nous soutenons toutes les démarches visant à améliorer la qualité des emplois avec le socle des droits sociaux et les conditions de travail des travailleurs du numériques, notamment dans l'économie de plate-forme, en espérant qu'elles soient efficaces avant que la structuration de cet écosystème soit totalement mature!

Pour finir, trois points sont à développer :

- se donner les moyens juridiques, mais aussi techniques via la couverture hautdébit et autres infrastructures en y incluant l'hébergement physique et virtuel ainsi que l'enseignement et la formation ;
- assurer une transition numérique équitable et accessible au plus grand nombre, particuliers comme entreprises ;
- enfin, inscrire une voix européenne entre les ténors du secteur.

L'UNSA a voté l'avis.